

Compagnie française industrielle et commerciale des GRAPHITES DE TAMATAVE une création de « Mines et industries »

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mines_et_industries.pdf

Mines et industries
(*Le Temps*, 27 février 1927, suppl. éco., p. 1 et 2)

.....
Mines et industries, comme nous venons de le dire, a le contrôle de la Compagnie française industrielle et commerciale des Graphites de Tamatave (en formation). Il s'agit de gisements déjà en exploitation, s'étendant sur 4.000 hectares, dans la province de Tamatave (région d'Anivorana), et représentant une masse minéralisée susceptible d'être abattue d'au moins 2 millions 300.000 mètres-cubes. Le graphite, séparable par simple lavage, présente la teneur moyenne de 25 % de carbone.

D'après les conventions passées entre les deux sociétés, l'extraction doit être doublée au cours du présent trimestre. En raison de son matériel de concentration Vallet), de l'abondance de la main-d'œuvre, de la situation favorisée au point de vue des transports qu'elle occupe en bordure de la rivière Ronga, navigable sur tout son parcours, l'exploitation travaille à un prix de revient assez bas (de 1.000 francs la tonne), susceptible d'être encore abaissé, et laissant quant à présent un bénéfice par tonne de plus de 1.000 fr.

Un ingénieur chargé d'une mission officielle a reconnu que les gisements de Vohitsara étaient parmi les plus importants de Madagascar, tant en raison de la qualité intrinsèque du graphite que de la quantité d'eau dont on disposait pour son traitement, et il conclut que ces gisements sont susceptibles d'être exploités avec des profits considérables.

.....

MINES ET INDUSTRIES
(*Le Journal des finances*, 11 mars 1927)

.....
Avec 16.500 titres sur 25.000, « Mines et industries » a le contrôle des « Graphites de Tamatave », société exploitant sur 4.000 hectares le graphite de Wohitsara, à 175 kilomètres de Tamatave, graphite cristallin, très pur, et offrant une teneur de 25 % de carbone à l'état naturel. Les possibilités de ce gisement, un des plus certains de Madagascar, cubant 2.500.000 mètres cubes, sont indéfinies et il suffira d'augmenter le nombre des appareils de lavage pour porter l'extraction de 30 à 50, puis à 75 tonnes par mois. Le graphite de Madagascar, très demandé par l'Amérique, est obtenu au prix de revient de 1.000 francs la tonne et se vend entre 2.400 et 2.800 francs la tonne fob Tamatave.

Mines et industries
(*L'Économiste parlementaire*, 30 mars 1927)

.....
Son portefeuille comprend ... 16.500 actions sur 25.000 des Graphites de Tamatave, ayant une concession de 4.000 hectares, et pouvant fournir le graphite à un millier de francs la tonne, alors qu'il se vend aisément 2.500 fr. franco bord Tamatave.
.....

MADAGASCAR
Compagnie française industrielle et commerciale des Graphites de Tamatave
(Madagascar G. T.), 14. rue Vézelay, Paris
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1927)

Cette société anonyme récemment fondée, au capital de 2.500.000 fr., a pour objet l'acquisition de tous droits miniers, périmètres, concessions, etc., pour toutes substances minérales ; l'exploitation de propriétés minières et principalement de celles pour graphites à Madagascar ; la création, l'acquisition, l'exploitation de toutes usines destinées à la fabrication, la transformation, la vente des graphites ou minerais, tant à Madagascar qu'en France, ou en tous autres pays, etc.

Sont nommés premiers administrateurs : MM. Charles Bertrand, député de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Compagnie minière des Pétroles de Madagascar, demeurant à Paris, 4, rue Rougemont ; Émile-Jean-Louis Bertrand, commandant de vaisseau en retraite, officier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, 90, rue de Rennes ; Léopold de Pritzbu¹, ingénieur, demeurant à Falaise (Calvados) ; Henri de Pretz, industriel, demeurant à Paris, 69, rue de Sèvres ; Louis Duval, expert-comptable, demeurant à Paris, 26, rue Damrémont.

(*Les Archives commerciales de la France*, 21 octobre 1927)

PARIS. — Modification, — Soc. dite Cie FRANÇAISE INDUSTRIELLE et COMMERCIALE des GRAPHITES de TAMATAVE (Madagascar), 14, Vézelay. — La dénomination devient OMNIUM INDUSTRIEL FRANÇAIS. — 12 sept. 1927. — *G. P.*

¹ Léopold de Pritzbu^{er} : fils de l'ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et préfet maritime de Rochefort. Ingénieur E.C.P. Directeur général de la Huelva Copper and sulfure mines (1906-1908), président de la Bodera, mines de plomb argentifère en Espagne (1913). Créateur d'un bureau d'ingénieurs-conseils, Études techniques industrielles et minières, Paris. Administrateur de la Société financière des lignites et schistes bitumineux (1913).